



**COLLÈGE
DE L'IMMOBILIER
DU QUÉBEC**

PROACTIF. VIVANT. PASSIONNÉ.

GUIDE DES PROGRAMMES

TÉLÉPHONE : 514 762-1862

SANS FRAIS : 1 888 762-1862

WWW.COLLEGEIMMOBILIER.COM

TABLE DES MATIÈRES

- 4 Découvrez le Collège
- 5 Diagramme des parcours
- 6 Courtage immobilier résidentiel
- 7 Courtage immobilier commercial
- 8 Dirigeant d'agence
- 9 Ajout d'un champ de pratique
- 10 Conditions d'admission et d'inscription
- 11 Services complémentaires
- 12 Nous joindre

LÉGENDE

- OACIQ** Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec
- AEC** Attestation d'études collégiales
- MEES** Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- FR** Français
- AN** Anglais
- RAC** Reconnaissance des acquis et des compétences

PROACTIF. VIVANT. PASSIONNÉ.

Le **Collège de l'immobilier du Québec** est le chef de file provincial de l'enseignement en immobilier. C'est l'établissement qui forme le plus grand nombre d'étudiants en courtage immobilier résidentiel et commercial. Depuis plus de 30 ans, le Collège a su tailler sa place dans ce grand réseau et a permis à des milliers de gens d'atteindre leur objectif de carrière. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes fiers de dire que le Collège est :

PROACTIF : Les formules d'enseignement bonifient l'offre du Collège par leur accessibilité et leur flexibilité. Les formules en salle, en classe virtuelle, hybride ou par correspondance, permettent de mieux s'adapter aux réalités de chacun de nos étudiants.

VIVANT : Pour mieux vous outiller face aux besoins de l'industrie, les différents programmes offerts au Collège sont constamment en évolution.

PASSIONNÉ : En plus d'être numéro 1, le Collège se démarque par son équipe, dévouée au succès de ses étudiants.

Venez découvrir le Collège, construisez votre rêve et vivez vos passions!

Bienvenue au Collège de l'immobilier du Québec!

DÉCOUVREZ LE COLLÈGE

TOUTES NOS FORMATIONS DE BASE SONT DE NIVEAU COLLÉGIAL, RECONNUES PAR L'**OACIQ** ET PERMETTENT L'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE CERTIFICATION EN COURTAGE IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL, AINSI QU'À TITRE DE DIRIGEANT D'AGENCE.

DE PLUS, NOS DEUX PROGRAMMES PRINCIPAUX EN COURTAGE IMMOBILIER RÉSIDENTIEL (EEC.22) ET COMMERCIAL (EEC.2F) SONT CRÉDITÉS, RECONNUS PAR LE **MEES** ET **MÈNENT À L'OBTENTION D'UNE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)**.

NOS ENSEIGNANTS

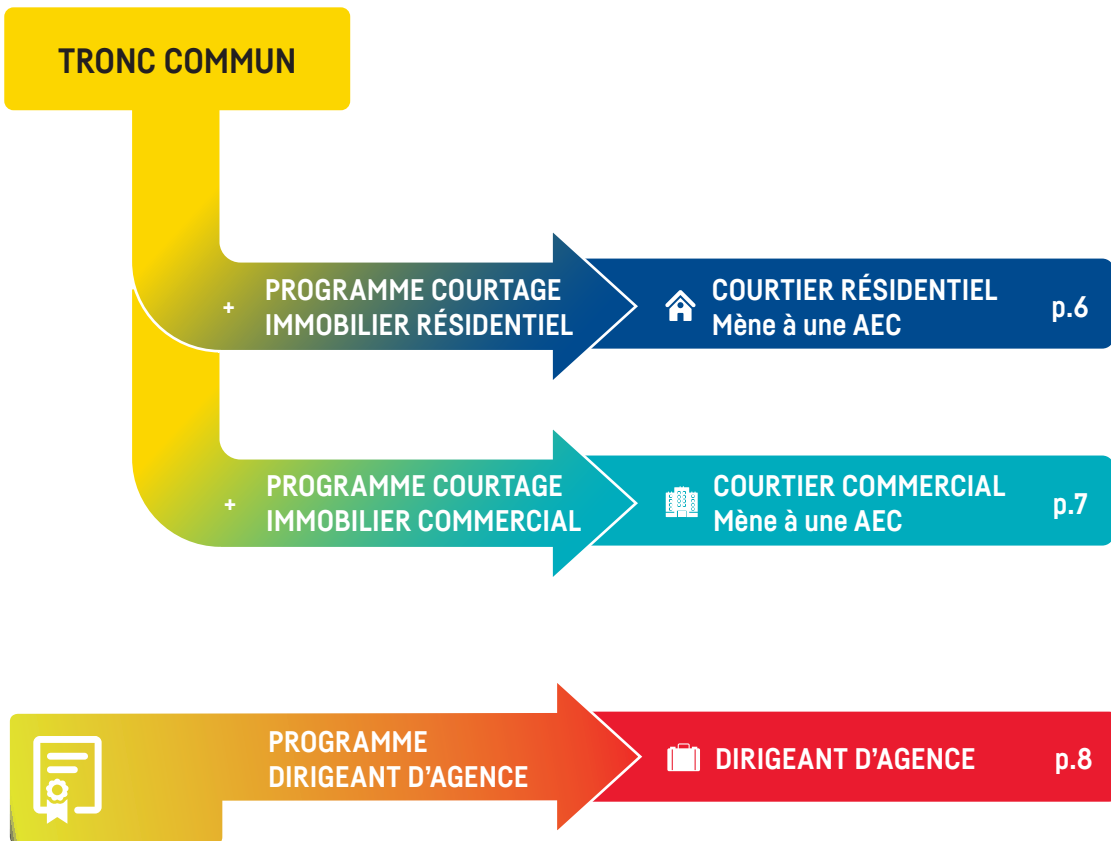
Une des forces du Collège de l'immobilier du Québec réside dans son équipe d'enseignants! Ceux-ci ont développé une connaissance approfondie du domaine de l'immobilier à travers leurs activités professionnelles et leur engagement au sein d'associations et d'organismes liés à ce domaine.

NOS FORMULES

- **En salle (3 campus)**
Formule traditionnelle avec enseignants et cours magistraux sur nos campus situés à Brossard, l'Île-des-Sœurs et Laval. Classes de jour ou de soir et fin de semaine, en français ou en anglais.
- **En classe virtuelle**
Enseignement à distance, sur plateforme virtuelle, en mode synchrone qui permet des échanges en temps réel avec l'enseignant. Classes de jour ou de soir et fin de semaine, en français ou en anglais.
- **En formule hybride**
Formule qui combine l'enseignement à distance et en présentiel. Cette formule permet à l'étudiant de profiter des avantages des deux types d'enseignement. Disponibles en français ou en anglais, selon un horaire établi, de jour ou de soir et fin de semaine.
- **Par correspondance**
Cette formule permet à l'étudiant de compléter le programme à son rythme, de façon autonome, et accompagné tout au long par des chargés d'encadrement. Une gestion de temps efficace sera importante vers l'apprentissage des connaissances et le développement des compétences nécessaires pour réussir votre programme en courtage immobilier. Les informations sur les travaux notés et les examens finaux vous seront communiqués lorsque vous serez inscrits, et aurez reçu vos manuels et cahiers d'exercices à la maison. Il est important de noter que les examens finaux sont offerts en virtuel. La durée dépendra de votre programme.

QUEL TYPE DE COURTIER SOMMEILLE EN VOUS?

Le Collège de l'immobilier du Québec offre une gamme variée de programmes adaptés à votre réalité.



POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS PROGRAMMES,
COMMUNIQUEZ AVEC NOS CONSEILLERS AUX ADMISSIONS AU 1-888-762-1872 OPTION 4

PASSIONNÉ



Accédez à votre profession

FORMATION DE BASE



FORMULE EN SALLE, EN CLASSE VIRTUELLE, EN HYBRIDE ET PAR CORRESPONDANCE
COURTAGE IMMOBILIER RÉSIDENTIEL – EEC.22

FR + AN

AEC

Formation créditée de niveau collégial menant à une attestation d'études collégiales, reconnue par le ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur (MEES)

Ce programme est composé des cours suivants :

6 COURS DE TRONC COMMUN*

Droit immobilier
Mathématiques immobilières
Loi sur le courtage immobilier
Évaluation immobilière
Analyse de la profession et gestion des affaires
Architecture et construction

AINSI QUE 1 COURS DE PROFIL SPÉCIFIQUE

Rédaction de contrats et documents relatifs à l'immobilier

* Le programme EEC.22 comprend 7 cours dont 6 qui sont également donnés dans le programme de courtage immobilier commercial (EEC.2F).

Formule en salle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine sur les campus de l'Île-des-Soeurs, Laval ou Brossard.

Formule en classe virtuelle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine. Pour tous les cours en virtuel, l'étudiant accède à la plateforme d'enseignement Lära à partir de son ordinateur personnel. Connexion Internet requise.

Formule hybride

Cours de jour ou soir et fin de semaine, en salle et en virtuel selon un horaire établi.

Durée : 390 heures (à partir de 5 mois).

Formule par correspondance

Inscription en tout temps.

Durée : À votre rythme (6 mois ou 10 mois).

Nos services :

- Accès à un agent aux affaires étudiantes tout au long de votre cheminement pédagogique;
- Accès au portail étudiant Omnivox;
- Journée Carrière;
- Séance d'information avec l'OACIQ;
- Les étudiants du Collège peuvent bénéficier d'ateliers et d'activités de révision de compétences exclusifs pour se préparer adéquatement à l'examen de certification de l'OACIQ.



Accédez à votre profession

FORMATION DE BASE



COLLÈGE
DE L'IMMOBILIER
DU QUÉBEC

FORMULE EN SALLE, EN CLASSE VIRTUELLE, EN HYBRIDE ET PAR CORRESPONDANCE
COURTAGE IMMOBILIER COMMERCIAL – EEC.2F

FR + AN

AEC

Formation créditée de niveau collégial menant à une attestation d'études collégiales, reconnue par le ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur (MEES)

Ce programme est composé des cours suivants :

6 COURS DE TRONC COMMUN*

Droit immobilier
Mathématiques immobilières
Loi sur le courtage immobilier
Évaluation immobilière
Analyse de la profession et gestion des affaires
Architecture et construction

AINSI QUE 2 COURS DE PROFIL SPÉCIFIQUE

Finance immobilière**
Contrats et documents en courtage commercial**

* Le programme EEC.2F comprend 8 cours dont 6 qui sont également donnés dans le programme de courtage immobilier résidentiel (EEC.22).

** Ces cours spécifiques au programme Courtage immobilier commercial sont offerts en français et en anglais en classe virtuelle (horaire de jour ou soir et fin de semaine) et par correspondance. Parlez-en avec votre conseiller aux admissions.

Formule en salle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine sur les campus de l'Île-des-Soeurs, Laval ou Brossard.

Formule en classe virtuelle

Cours de jour ou de soir et fin de semaine. Pour tous les cours en virtuel, l'étudiant accède à la plateforme d'enseignement Lära à partir de son ordinateur personnel. Connexion Internet requise.

Formule hybride

Cours de jour ou soir et fin de semaine, en salle et en virtuel selon un horaire établi (offert seulement pour les cours de tronc commun dans le programme commercial).

Durée : 420 heures (à partir de 5 mois).

Formule par correspondance

Inscription en tout temps.

Durée : À votre rythme (6 mois ou 10 mois).

Nos services :

- Accès à un agent aux affaires étudiantes tout au long de votre cheminement pédagogique;
- Accès au portail étudiant Omnivox;
- Journée Carrière;
- Séance d'information avec l'OACIQ;
- Les étudiants du Collège peuvent bénéficier d'ateliers et d'activités de révision de compétences exclusifs pour se préparer adéquatement à l'examen de certification de l'OACIQ.

VIVANT

PASSIONNÉ



Accédez à votre profession

FORMATION DE BASE



FORMULE EN SALLE ET EN CLASSE VIRTUELLE
DIRIGEANT D'AGENCE – DAA.01

FR



CE PROGRAMME EST RECONNU PAR L'OACIQ ET PERMET L'INSCRIPTION À L'EXAMEN DE CERTIFICATION À TITRE DE DIRIGEANT D'AGENCE

Ce programme est composé des cours suivants :

7 COURS DE SPÉCIALISATION

- Obligations de l'agence et supervision des activités
- Gestion et planification des activités de l'agence
- Gestion et développement du capital humain
- Le dirigeant d'agence au quotidien : organisation du travail
- Collaboration et relations d'affaires avec les différents partenaires
- Synthèse 1
- Synthèse 2

Durée : 270 heures

Formule : **En français seulement.**

En classe virtuelle combinée avec une présence en classe réelle de jour à notre campus de l'Île-des-Soeurs.

Horaire : Deux matinées par semaine en classe virtuelle de 8 h 30 à 12 h 30 ET deux semaines en présentiel au campus de Île-des-Soeurs.

Nos services :

- Accès au portail étudiant Omnivox;
- Accès à un agent aux affaires étudiantes tout au long de votre cheminement pédagogique;
- Séance d'information avec l'OACIQ;
- Accès aux enregistrements des cours pendant la durée du programme.

Conditions d'admissibilité

Est admissible au programme de Dirigeant d'agence [DAA.01], le courtier immobilier qui détient un permis valide de l'OACIQ. L'étudiant devra fournir une copie de son permis au moment de son inscription.

Nouveauté : Depuis le 23 mars 2023, de nouvelles règles sont applicables pour obtenir la qualification de dirigeant d'agence. Pour en savoir plus, visitez le site de l'OACIQ (www.oaciq.com).

UFCs : Le nouveau Dirigeant d'agence peut se voir octroyer 10 UFC, pour avoir réussi l'examen de certification de dirigeant d'agence. Les UFC sont octroyés pour le cycle au cours duquel l'examen a été réussi. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'OACIQ (www.oaciq.com) [source: Politique sur la formation continue obligatoire de l'OACIQ - février 2024].

PROACTIF



Accédez à votre profession... et plus! AJOUT D'UN CHAMP DE PRATIQUE



Le Collège de l'immobilier du Québec offre aux personnes exerçant déjà la profession de courtier la possibilité d'**ajouter un champ de pratique à leur permis** en suivant les cours reliés au **profil spécifique** de leur choix.

PROFIL RÉSIDENTIEL



FR + AN

Cette spécialisation est composée des cours suivants :

- Rédaction de contrats et documents relatifs à l'immobilier

Durée : 90 heures (3 mois).

Formule : En classe virtuelle, en hybride (en classe et en virtuel) ou par correspondance.

Nos services :

- Accès à une personne-ressource tout au long de votre cheminement pédagogique;
- Accès au portail étudiant Omnivox;
- Journée Carrière;
- Séance d'information avec l'OACIQ;
- Les étudiants du Collège peuvent bénéficier d'ateliers et d'activités de révision de compétences exclusifs pour se préparer adéquatement à l'examen de certification de l'OACIQ.

PROFIL COMMERCIAL



FR + AN

Cette spécialisation est composée des cours suivants :

- Finance immobilière
- Contrats et documents en courtage commercial

Durée : 120 heures (3 ou 4 mois).

Formule : En classe virtuelle (jour ou soir et fin de semaine) ou par correspondance.

Nos services :

- Accès à un agent aux affaires étudiantes tout au long de votre cheminement pédagogique;
- Accès au portail étudiant Omnivox;
- Journée Carrière;
- Séance d'information avec l'OACIQ;
- Les étudiants du Collège peuvent bénéficier d'ateliers et d'activités de révision de compétences exclusifs pour se préparer adéquatement à l'examen de certification de l'OACIQ.

VIVANT PASSIONNÉ



Plus que quelques étapes! ADMISSION ET INSCRIPTION

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admissible à un programme AEC au Collège de l'Immobilier du Québec, toute personne qui satisfait à l'une des conditions suivantes:

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité du secondaire (AENS)
OU
- Posséder une formation jugée suffisante par le Collège.

Pour les étudiants ne satisfaisant pas à ces conditions particulières :

il faut d'abord fournir un relevé de notes officiel, un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation. Le Collège de l'immobilier procédera ensuite à une étude de dossier pour l'admission. Un ou plusieurs tests de classement pourraient être nécessaires lors de l'évaluation du dossier.

Pour les études effectuées à l'étranger :

il faut fournir une étude comparative du *ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion* de votre diplôme ainsi qu'une traduction, au besoin, de ce dernier en français ou en anglais.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Vous devez fournir une preuve de scolarité et une preuve d'identité.

Preuve de scolarité :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou plus élevé ou le relevé de notes officiel.
- ou AENS (attestation d'équivalences de niveau secondaire) du Québec.
- ou GED (general education development) de l'Ontario ou de toute autre province du Canada.

Preuve d'identité :

- Certificat de naissance (grand format) émis par une province canadienne (exception pour l'Ontario, où le certificat petit format, est accepté).
- ou carte de citoyenneté (recto-verso).
- ou certificat de citoyenneté (format de 2 pages).
- ou fiche relative au droit d'établissement [IMM 1000] ou la confirmation de résidence permanente [IMM 5292 ou IMM 5688].
- ou carte de résidence permanente.
- ou permis d'études (doit être valide à la date de début du cours).
- ou permis de travail (exceptionnellement du 27 juin 2023 au 27 juin 2026).

Prendre note que le passeport, permis de conduire ou carte d'assurance-maladie ne sont pas acceptés à titre de preuve d'identité

Votre demande d'admission peut être complétée en ligne :

<https://www.collegeimmobilier.com/fr/admission.html>

Assurer vous d'avoir pris connaissance des conditions d'admission. Lorsque vous aurez complété votre admission, un conseiller aux admissions communiquera avec vous afin de vous accompagner vers votre prochaine étape, l'inscription. À ce moment, vous pourrez vous inscrire au programme, à l'horaire, la formule et la langue de votre choix, et débiter votre parcours étudiant au Collège de l'immobilier du Québec.

Veillez noter que seules les copies des documents sont requises.



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

Le Collège accorde des équivalences en fonction du parcours de vie et des études du candidat selon des conditions établies.

La politique RAC du Collège de l'immobilier du Québec a été conçue pour :

- Valoriser les accomplissements antérieurs du candidat;
- Aider l'étudiant à personnaliser son plan de formation en fonction de ce qu'il maîtrise déjà;
- Permettre l'étude de chaque demande de reconnaissance cas par cas;
- Faire preuve de transparence envers le candidat et d'équité pour tous.

JOURNÉE CARRIÈRE

Toujours soucieux d'offrir le meilleur service possible, le Collège de l'immobilier du Québec organise dans l'année un évènement de journée carrière dans le but d'offrir de l'information sur les possibilités du domaine de l'immobilier. Une inscription via le portail étudiant est requise.

ACTIVITÉS DE VALIDATION DES COMPÉTENCES DE L'OACIQ (programmes en courtage immobilier résidentiel et commercial)

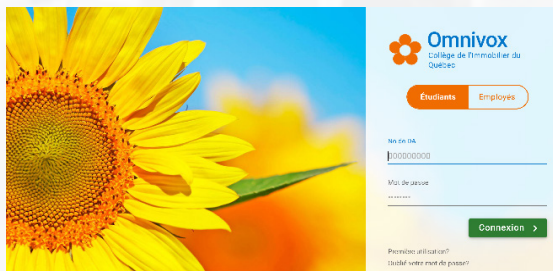
Le Collège vous offre des activités de validation des compétences acquises lors de votre programme. Ces activités ont été conçues dans le but de vous aider à encore mieux vous préparer à l'examen de certification de l'OACIQ et de vous donner des outils supplémentaires en prévision du grand jour!

ATELIERS DE PRÉPARATION À L'EXAMEN DE L'OACIQ (programmes en courtage immobilier résidentiel et commercial)

Ces activités se déroulent en deux parties. La 1^{ère} partie est composée de deux scénarios que vous devez compléter. Puis, vous aurez accès en ligne au solutionnaire pour chacun des scénarios. La 2^e partie avec l'enseignant vous permettra de passer en revue les deux scénarios. Vous aurez alors la possibilité de lui poser des questions.

PORTAIL ÉTUDIANT OMNIVOX

Ce portail donne l'accès aux horaires, aux plans de cours, aux notes, aux relevés de notes (non officiels), aux messages de la direction, à divers autres documents et fournit un compte courriel interne confidentiel. Il permet aussi de payer les frais de scolarité en ligne.



POUR NOUS JOINDRE

PAR TÉLÉPHONE



Général : **514 762-1862**

Sans frais : **1 888 762-1862**

PAR COURRIEL



Pour communiquer avec un conseiller aux études
demande.admission@collegeimmobilier.com

Information générale
info@collegeimmobilier.com

MEDIAS SOCIAUX



VISITEZ NOTRE SITE WEB

[WWW.
COLLEGE
IMMOBILIER
.COM](http://WWW.COLLEGEIMMOBILIER.COM)

3 EMPLACEMENTS POUR MIEUX VOUS SERVIR



Campus de l'Île-des-Sœurs
600, chemin du Golf, Île-des-Sœurs (Québec) H3E 1A8



Campus de Laval
2525 boul. Daniel-Johnson, bureau 201, Laval (Québec) H7T 2S4



Campus de Brossard
6300, avenue Auteuil, bureau 135, Brossard (Québec) J4Z 3P2

POUR VOUS INSCRIRE, COMMUNIQUEZ AVEC NOS CONSEILLERS
AUX ADMISSIONS AU 1-888-762-1862 – OPTION 4
OU FAITES VOTRE ADMISSION EN LIGNE